

FONCTION PUBLIQUE : ON DEGRAISSE ET ON AGRESSE

Les perspectives de rémunération dans la fonction publique sont moroses... Le gouvernement annonce à grands cris la hausse du point d'indice (0.5 % au 1^{er} juillet 2009, 0.3% au 1^{er} octobre 2009 et 0.5 % au 1^{er} juillet 2010) et une baisse de l'inflation cette année. On commence à s'habituer à ces effets d'annonce, à cette occupation du terrain médiatique, à la mise en relief de l'arbre qui cache la forêt...

Comment ? Des mécontents ? Des fonctionnaires qui ne peuvent pas se loger convenablement ? En France ? Oui, en France... Avant, ça se cantonnait à Paris, mais l'hémorragie s'étend. Les agents de l'Etat ne peuvent plus se loger correctement à Lyon, Marseille ou Bordeaux !

Le 25 juin dernier, Eric Woerth a exposé les quatre principes de sa politique salariale dans la fonction publique. Lors du premier des rendez-vous annuels de suivi décidés lors des accords du 21 février 2008, le ministre de la Fonction Publique a donc annoncé :

- la perspective pluriannuelle en matière salariale,
- qu'aucun fonctionnaire ne doit perdre de pouvoir d'achat en travaillant (qui a dit que vous alliez gagner quelque chose ? C'est ça le « gagnant-gagnant » ?),
- le **mérite** est un élément incontournable de la rémunération des agents publics,
- les économies réalisées par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux doivent permettre (ne le peuvent pas forcément ? Où vont alors ces économies réalisées ?) l'amélioration de la rémunération des fonctionnaires et de revaloriser certains métiers.

Tout cela attend aussi les fonctionnaires de l'Education Nationale ! La loi 2009-972 sur la « mobilité et parcours professionnels » votée le 03 août dernier prévoit « la généralisation de la substitution de la notation par l'entretien professionnel annuel pour fixer des objectifs et ainsi apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat » (article 20). Une gestion digne du privé ! Comment seront fixés ces objectifs ? Quelle formation à l'évaluation pour nos supérieurs ? Quel cadre ? Quelles possibilités syndicales de contrôle de ces évaluations ? Quelle impartialité ? Quelle égalité ? Les valeurs « liberté, égalité, fraternité » vont en prendre un sacré coup ! Quelle liberté d'action à nos postes ? Quelle égalité de traitement ? Quelle fraternité en découlera ? Et résultat de cette politique irresponsable : quelle attractivité vers les métiers de la fonction publique, notamment vers l'enseignement, déjà en mal d'enseignants ? Quelle qualité de services publics offerte aux usagers ?

Cette loi, annoncée comme un progrès jamais réalisé jusqu'alors dans la mobilité a de quoi effrayer ! Mobilité oui, mais forcée ! Le texte dit « sous réserve d'accord de l'agent », mais on sait les moyens déjà utilisés pour arriver à cet accord ! Nouvelle déréglementation qui ne vise qu'à détruire nos statuts ! Les agents pourront être envoyés sur un poste (pas forcément de même catégorie, pas forcément dans sa fonction d'origine) pour complément de service. A quand un enseignant-contrôleur des impôts ? Des certifications complémentaires sont-elles prévues dans les nouveaux concours ? Quant aux distances, rassurez-vous ! Vous aurez la possibilité de travailler dans un département limitrophe, à quelques kilomètres de chez vous, dit-on... On oublie de dire ou à des centaines de kilomètres ! Quid des obligations familiales et du cadre personnel de vie ? La loi prévoit aussi la mise en disponibilité d'office d'un agent (donc sans traitement) en cas de suppression de son poste et de reconversion non réussie ! Ou comment obtenir le droit de virer un fonctionnaire... Vous avez dit sécurité de l'emploi ?

Ah, vraiment, y'a pas à dire... On est vraiment vernis dans la fonction publique ! Et pour faire passer ces couleuvres, on dit aux usagers que ce sont leurs impôts qui paient tant d'inefficacité ! Mesdames et messieurs les usagers, vos services publics se délitent, réagissez avec nous ! Quelle qualité et quelle égalité d'accès aux services essentiels d'éducation, de santé et autres découleront de ces attaques répétées ?